



RISTOURNE – CATÉGORIE U-20

L'initiation et le développement de jeunes joueuses et joueurs U-20 est au cœur des priorités de Curling Québec depuis quelques années. Un projet spécial de ristourne a donc été implanté en 2019-2020 afin de reconnaître le travail des clubs les plus performants dans ce domaine et d'inciter les autres à emboîter le pas.

Ainsi, à chaque fin de saison, Curling Québec versera un montant de 1\$ par membre U-20 dûment affilié dans un fonds spécial. Un tirage au sort sera effectué. Le montant de ce fonds spécial sera divisé en deux prix de valeur égale (ex.: 500\$ + 500\$ = 1000\$) et ceux-ci seront remis aux clubs gagnants pour leur permettre de poursuivre leur développement junior (un club de curling ne pourra pas recevoir les 2 prix une même année. Le cas échéant, un autre tirage sera effectué).

Chaque membre junior affilié U-20 déclaré représente un billet de tirage.

Informations complémentaires :

Ce projet spécial est réservé exclusivement aux clubs dûment affiliés qui auront respecté l'échéancier suivant :

- Avoir retourné leur liste de membres complétée avant le 1^{er} décembre 2026
- Avoir acquitté tous les frais d'affiliation (club et pratiquants réguliers) en totalité avant le 15 décembre 2026